

Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

L'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans (ICRSMV) est un organisme pancanadien formé de 23 universités travaillant sous la direction de l'Université Queen's et du Collège militaire royal du Canada, en consultation avec le ministère de la Défense nationale (MDN) et Anciens combattants Canada (ACC). Les ressources investies dans l'ICRSMV et les travaux réalisés à l'appui du personnel militaire, des anciens combattants et de leurs familles par d'éminents experts et chercheurs canadiens font progresser les pratiques, politiques et programmes de santé fondés sur des faits et permettent de s'assurer que les vétérans peuvent contribuer au succès économique du Canada comme travailleurs productifs, innovateurs, employés spécialisés et chefs d'entreprise. Des troubles physiques et mentaux empêchent de nombreux Canadiens de participer pleinement à la société et de contribuer à l'économie. Les anciens combattants et leurs familles sont particulièrement vulnérables. L'objectif de l'ICRSMV est d'optimiser le potentiel de chacun des plus de 700 000 vétérans qui vivent au Canada. Les faits démontrent que cette question nécessite une attention soutenue. D'après leurs propres déclarations, les vétérans des Forces canadiennes libérés entre 1998 et 2007 seraient en moins bonne santé et souffriraient d'un plus grand nombre d'incapacités que l'ensemble de la population canadienne.

1. La majorité de ceux qui ont déclaré une maladie chronique ou une incapacité diagnostiquée par un professionnel de la santé ont attribué leur état au service militaire. Un quart des vétérans ont également déclaré qu'ils ont eu de la difficulté à s'adapter à la vie civile. 1. De plus, beaucoup reçoivent des prestations d'assurance-emploi et connaissent une baisse de leur revenu après la libération. 2. En moyenne, le Canada investit plus de 200 000 \$ pour former chaque membre des Forces canadiennes, ce qui augmente la valeur nette de nos militaires. Toutefois, si un militaire quitte les Forces à un moment où il a la capacité de travailler encore pendant des décennies, le Canada perd son investissement quand le militaire ne peut pas trouver un emploi correspondant à sa formation. Le mandat de l'ICRSMV est de déterminer les interventions, appuis et changements de programmes et de politiques les plus efficaces pour aider les anciens combattants à faire la transition à une vie civile productive.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Sur le plan financier, l'investissement que représente le financement de l'ICRSMV produira un rendement important. Il suffirait qu'une partie de vétérans sous-employés participent mieux à la population active par suite des interventions de l'ICRSMV pour qu'il y ait un rendement positif sur l'investissement. L'ICRSMV est déterminé à trouver les domaines particuliers des soins dispensés aux

vétérans qui peuvent les aider le plus à exploiter les compétences qu'ils ont acquises dans les Forces et à trouver un bon d'emploi. En moyenne, tous les anciens combattants voient leur revenu diminuer après leur libération (de 10 % dans les trois premières années), mais cet effet est le plus prononcé parmi les plus jeunes, les femmes et ceux qui sont libérés pour des motifs médicaux. 2. La baisse est de 30 % chez les femmes, de 29 % chez ceux qui ont été libérés pour des motifs médicaux et de 21 % parmi les anciens militaires qui avaient servi entre 10 et 19 ans. 2. De nombreux vétérans ont reçu des prestations d'assurance-emploi après leur libération. En fait, 17 % en ont reçu dans l'année qui a suivi leur départ des Forces, mais ce taux baissait constamment par la suite. Plus d'un tiers des vétérans (35 %) ont reçu des prestations d'assurance-emploi au moins une fois après leur libération. Les taux les plus élevés se retrouvaient parmi les simples soldats (59 %), qui sont plus jeunes que les autres et qui ont souvent des difficultés à trouver un emploi. Nous avons donc un segment hautement compétent de la population dont les membres ne réintègrent pas la population active dans des emplois correspondant à leurs capacités. Cela est partiellement attribuable au fait que, parmi les vétérans qui reçoivent des services d'ACC, une forte majorité (92 %) avait au moins une maladie physique diagnostiquée par un professionnel de la santé, près de la moitié (40 à 60 %) avait au moins une affection mentale et la majorité avait une qualité de vie inférieure à la moyenne pour des motifs de santé. 1. De nombreux programmes fédéraux sont conçus pour aider les anciens combattants à réintégrer la population active, comme le programme « Du régiment aux bâtiments » ainsi que les programmes d'éducation et d'embauche préférentielle liés au Régime d'assurance-revenu militaire (RARM). De plus des millions sont consacrés chaque année à des programmes destinés à aider les vétérans à gérer leurs besoins en matière de santé, comme le Programme pour l'autonomie des anciens combattants et le Programme des avantages pour soins de santé d'ACC. Les recherches menées par l'ICRSMV visent à s'assurer que les programmes de ce genre sont ciblés et adaptés de la manière la plus efficace possible pour produire des résultats au profit des anciens combattants et de leurs familles.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Le gouvernement du Canada a donné à nos militaires envoyés en campagne une formation et un équipement qui comptent parmi les meilleurs du monde. Toutefois, nous devons nous assurer qu'à leur retour dans leur « nouveau champ de bataille » – qui est marqué par des blessures physiques et des dommages psychologiques ainsi que par des défis sociaux qui entravent la réintégration dans la vie professionnelle, familiale et communautaire –, nos soldats disposeront de l'aide la plus efficace possible. Les recherches ciblées menées par l'ICRSMV permettent de s'attaquer à ces défis et de trouver des solutions efficaces pour ces personnes et leurs familles. Tandis que les anciens combattants réintègrent la population active, il faut surveiller leur capacité de contribuer au marché du travail et leurs besoins médicaux particuliers. Les vétérans dont la santé a été affectée par le service dans les Forces ont déclaré des taux plus élevés de stress que ceux qui avaient été libérés pour des raisons autres que médicales. Une enquête portant sur la transition à la vie civile a révélé que les anciens combattants les plus jeunes étaient les moins satisfaits de leur emploi actuel ou de leur principale activité et avaient les taux les plus bas d'interaction perçue avec leur collectivité. Une assez forte proportion des répondants (27 à 52 %) a également déclaré n'avoir reçu qu'un faible soutien social lors du retour à la vie civile. 1. Il est essentiel de comprendre les facteurs qui agissent sur la productivité des anciens combattants et de veiller à mettre en place les programmes, appuis et politiques nécessaires pour les aider à se maintenir comme membres actifs de la société. L'ICRSMV a déjà constitué des équipes pancanadiennes de recherche qui ont aidé ACC à déterminer le degré d'efficacité de leurs services d'aide à la transition et à cerner les problèmes de santé les plus courants qui empêchent les vétérans de réintégrer la population active.

Ainsi, nous avons réussi, grâce à ces recherches, à aider les Forces canadiennes à évaluer leurs programmes de traitement des troubles mentaux. Nos chercheurs s'efforcent actuellement de déterminer s'il est possible de se servir de biomarqueurs du cerveau pour faire la distinction entre l'état de stress post-traumatique et les légères lésions traumatiques du cerveau afin d'être en mesure d'appliquer les techniques de traitement qui conviennent le mieux. De telles découvertes peuvent aider les membres de ce segment très particulier de la société à recevoir des traitements adéquats, à réintégrer la société et à devenir des membres productifs de la population active. 1. J. Thompson, M. MacLean, L. Van Til, J. Sweet et A. Poirier, *Enquête sur la transition à la vie civile : Rapport sur les vétérans de la force régulière*, Rapport ACC/MDN, janvier 2011.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

À mesure que ce segment critique de la société vieillit, il sera essentiel de faire en sorte que ses membres demeurent des éléments productifs de la société. Les besoins de ce groupe vont bien au-delà des anciens combattants, s'étendant au personnel de première intervention – policiers, pompiers, membres d'équipes paramédicales et travailleurs humanitaires – qui se trouve dans des situations et des environnements semblables. Compte tenu de leur vécu très particulier et de leurs besoins médicaux, ces groupes peuvent être désavantagés, ce qui les empêche de contribuer au maximum à la productivité canadienne. Il est important de s'attaquer à ce problème. Les recherches réalisées par l'ICRSMV y contribuent sensiblement. L'ICRSMV s'efforce aussi de mettre les résultats de ses travaux à la disposition de ceux qui peuvent s'en servir, comme les fournisseurs de soins de santé, les concepteurs de programmes et les décideurs. Le personnel militaire est exposé à des risques très particuliers qui exigent un haut niveau de protection, de prévention et de soins. Même si les autorités comprennent la nécessité d'investir dans le bien-être des militaires en service, elles ne comprennent pas aussi bien les avantages qu'il y a à améliorer les soins dispensés aux anciens combattants. Pourtant, ces avantages sont énormes : constituant une importante population du Canada, les anciens combattants bien portants peuvent avoir des incidences très réelles sur l'économie et leurs collectivités. L'appui du gouvernement à l'élaboration de programmes et de politiques, notamment dans le domaine de la santé, sous la direction de l'ICRSMV, constitue de bien des façons un important investissement dans la productivité du pays :

- Cet appui aura des effets directs sur la productivité d'un bon nombre des 700 000 anciens combattants canadiens, ce qui aura des répercussions positives sur l'économie.
- Il réduira les dépenses consacrées aux soins dispensés aux militaires et les coûts de l'assurance-santé offerte par ACC.
- Il créera des emplois dans des domaines tels que la technologie, la recherche et la santé.
- Les connaissances produites par la recherche profiteront aussi à l'ensemble du personnel de première intervention (policiers, pompiers, personnel médical et ONG) et de la population canadienne, comme l'a montré notre intervention en Afghanistan, qui a déjà donné lieu à des recherches de pointe sur le traitement des traumatismes.

2. M. MacLean, L. Van Til, J. Thompson, A. Poirier, J. Sweet et D. Pedlar, *Étude sur le revenu : Rapport sur les anciens Combattants et vétérans de la Force régulière*, rapport ACC/MDN, janvier 2011.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Nous pouvons déjà dire que plus de militaires canadiens ont servi en Afghanistan qu'en Corée. Le nombre des blessés a été le plus important depuis la guerre de Corée, et les blessures subies sont plus complexes. Le Parlement a été informé que, parmi les militaires qui ont servi en Afghanistan et dans nos autres missions les plus récentes, un sur cinq connaîtra des troubles mentaux. En fait, on ne sait pas si le problème n'est pas encore plus étendu. La très nombreuse population d'anciens combattants canadiens, s'ajoutant à ceux qui servent encore et à leurs familles, forme une collectivité ayant des expériences et des besoins uniques qui nécessitent des solutions très particulières. La recherche de l'ICRSMV porte sur des questions de santé et de bien-être touchant tant les militaires en service que les anciens combattants, du point de vue de l'exposition, de l'expérience et de l'environnement professionnel. Cela comprend des effets physiques, mentaux et sociaux sur la santé qui sont uniques par leur nature, leur portée, leurs conséquences à long terme, leur apparition tardive et leurs implications transgénérationnelles. La recherche pratique et ciblée de l'ICRSMV produit des programmes et des services globaux de traitement fondés sur des données probantes destinés tant à prévenir qu'à atténuer les effets des traumatismes liés à la guerre moderne. L'étendue et la complexité des problèmes de santé que doivent affronter les soldats, les vétérans et leurs familles nécessiteraient en fait une plus grande concertation des efforts de recherche des universités et du gouvernement ainsi que des capacités nationales accrues. Ces efforts concertés permettraient d'utiliser plus judicieusement les ressources existantes, accéléreraient le retour des vétérans à une vie productive, réduiraient les dépenses de santé en évitant des séjours coûteux à l'hôpital, créeraient pour les chercheurs canadiens des occasions de travailler de concert avec nos alliés militaires et favoriseraient la commercialisation des résultats de la recherche par l'industrie canadienne. Le financement de l'ICRSMV permet directement d'aider le personnel militaire à faire une transition efficace à une vie civile productive. L'ICRSMV a orienté son action de façon à satisfaire aux priorités de recherche du gouvernement et à produire des solutions concrètes et pratiques à toute une gamme de problèmes sociaux et de santé complexes et particuliers qui se répercutent sur les vétérans et leurs familles. Nous proposons au gouvernement du Canada d'investir dans les travaux de l'ICRSMV afin d'améliorer les programmes et les services sociaux et de santé qui appuient une transition réussie des militaires et des anciens combattants à une carrière civile.